

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 24 MARS 1915

G.-E. DION, Administrateur

## LETRE PASTORALE

SA GRANDEUR MONSIEUR THOS. F. BARRY,  
EVÊQUE DE CHATHAM

THOMAS-FRANÇOIS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU  
SAINT-SIÈGE, EVÊQUE DE CHATHAM.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses  
et aux Fidèles du Diocèse de Chatham, Salut et Bénédiction  
en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Pour faire suite aux Commandements de Dieu, Nous  
avons commencé à traiter des Préceptes ou Commandements  
de l'Eglise. Il nous reste, pour compléter ce travail, à parler  
brièvement du cinquième et du sixième Préceptes ou Com-  
mandements.

### LE CINQUIÈME PRÉCEPT

Le cinquième précepte de l'Eglise vous oblige "à contri-  
buer à l'entretien de vos pasteurs." Le but que se propose  
l'Eglise en imposant ce commandement à ses enfants est de  
les diriger dans le devoir qui leur incombe de pourvoir aux  
besoins temporels de leurs pasteurs, qui consacrent tout leur  
temps et leur labeur au bien spirituel des âmes confiées à  
leurs soins. Sans doute, en promulguant cette loi, l'Eglise  
n'impose pas une nouvelle obligation aux fidèles. Elle ne  
fait simplement que rendre plus expressive, par son com-  
mandement propre, une obligation déjà existante et enseignée  
par la loi naturelle, aussi bien que par la loi positive de Dieu,  
dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament.

PAR LA LOI NATURELLE. Le pasteur est celui qui a été  
choisi par une Providence spéciale de Dieu et qui "est établi  
pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin  
qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés" (Héb. v,  
1). Ceci veut dire qu'il doit consacrer toutes ses énergies,  
son temps, ses labeurs et ses services au salut des âmes con-  
fiées à ses soins. Il est en tout temps le serviteur de son  
peuple. Son devoir de chaque jour est d'offrir le Saint Sacri-  
fice de la messe pour appeler les bénédictions de Dieu sur son  
troupeau. Chaque jour il doit consacrer un certain temps à  
la prière publique de l'Eglise, par laquelle celle-ci intercède  
auprès de Dieu pour ses enfants. A lui aussi appartient la  
tâche difficile d'enseigner aux ignorants la doctrine de notre  
Mère la sainte Eglise, de peur que leur ignorance ne devien-  
ne pour eux une cause de perdition. Il doit passer de longues  
années au saint Tribunal de la Pénitence, faisant couler le  
Précieux Sang de l'Agneau de Dieu sur les âmes qui désirent  
être lavées de leurs péchés. L'un d'entre vous se sent-il dan-  
gereusement malade, il n'a qu'à appeler le prêtre, fût-ce le  
jour ou la nuit, par un temps agréable ou pendant la tempête,  
sans danger pour lui ou au péril de sa vie, et, à chaque  
appel, le prêtre mettra tout de côté et volera au chevet de la  
personne mourante. Votre cœur est-il déchiré par les souf-  
frances et les afflictions, vous pouvez aller porter vos peines  
aux pieds de votre pasteur, et vous êtes sûrs de le trouver  
toujours prêt à répandre sur votre cœur torturé le baume de  
la consolation religieuse. En un mot, quels que soient vos  
besoins spirituels, le prêtre doit être toujours prêt à sacrifier  
son temps et ses aises pour vous procurer la consolation que  
la religion sait apporter à chacun de vos besoins.

Et pour que tout son temps soit bien à vous, et pour  
qu'il ne soit pas distrait par les soucis divers et nombreux  
d'un chez-soi et d'une famille, il lui est même interdit de se  
marier. Il doit donner toute son attention à son troupeau.  
Voilà pourquoi il lui est défendu de s'engager dans les affai-  
res, ou dans les entreprises séculières. Tout doit céder le pas  
à son premier et unique devoir, ce sublime ministère des  
âmes, le soin spirituel des enfants de l'Eglise. "Celui, dit  
saint Paul, qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse  
pas dans les affaires séculières, pour ne s'occuper qu'à plaire  
à Celui à qui il s'est donné." (2 Tim., II 4).

Maïs si un prêtre consacre ainsi tout son temps et toutes  
ses énergies au bien spirituel de son peuple, comment va-t-il  
vivre ? Il n'est qu'un homme humain, composé d'un corps et  
d'une âme, et comme le reste des hommes, il lui faut nourrir  
et entretenir ce faible corps qu'est aussi le sien. Il est donc  
évident que ceux qui bénéficient de ses services sont tenus  
de contribuer à son soutien. La nature elle-même exige que  
son troupeau, en justice, pourvoie à ses besoins temporels.

En vérité, si les magistrats et les soldats, qui ont des  
revenus privés leur appartenant en propre, ont justement  
droit d'être soutenus par le peuple dont ils travaillent à pro-  
mouvoir les intérêts temporels, combien plus les pasteurs  
d'âmes ont-ils justement droit à un semblable soutien, puis-  
qu'ils travaillent pour le bonheur éternel des autres, et sont  
privés de tous les moyens de gagner leur subsistance, afin  
qu'ils puissent répondre avec plus de soin et une plus grande  
diligence au but suprême de leur vocation. Saint Paul se  
sert de ce même argument et dit : "Qui est-ce qui va jamais

à la guerre à ses dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne et  
n'en mange pas du fruit ? Qui est celui qui mène paître un  
troupeau et n'en mange pas du lait ?" (1 Cor., IX, 7).

DANS L'ANCIEN TESTAMENT. La même obligation est  
imposée de la manière la plus stricte dans l'Ancien Testa-  
ment. A peine Dieu Tout-Puissant a-t-il institué une forme  
spéciale de religion pour son peuple choisi qu'il dit à Moïse :  
"Prenez les Lévitites du milieu des enfants d'Israël, et purifiez-  
les." Puis, après avoir décrit le rite de la purification, il dit :  
"Et Aaron offrira les Lévitites comme un présent que les en-  
fants d'Israël font au Seigneur, afin qu'ils lui rendent servi-  
ce dans les fonctions de son ministère... et vous les séparerez  
du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi...  
afin qu'ils me servent pour les enfants d'Israël dans le taber-  
nacle de l'alliance, et afin qu'ils prient pour eux." Mais  
ayant ainsi choisi les fils de la tribu de Lévi pour être se-  
prêtres, il ne veut pas leur permettre d'avoir de part, posses-  
sion ou héritage dans la terre, car "le Seigneur dit encore à  
Aaron : Vous ne posséderez rien dans la terre des enfants  
d'Israël, et vous ne la partagerez point avec eux. C'est moi  
qui suis votre part et votre héritage au milieu des enfants  
d'Israël." (Num., XVIII, 20).

Cependant, pour pourvoir à leur subsistance, Dieu se ré-  
serva une part de tous les produits. "Toutes les dîmes de la  
terre, soit des grains, soit des fruits des arbres, appartiennent  
au Seigneur... et tous les dixièmes des bœufs des brebis et des  
chèvres, et de tous ce qui passe sous la verge du pasteur, se-  
ront offerts au Seigneur." (Lévit., XXVII, 30-32). "Vous me  
donnerez les prémices de vos bœufs et de vos brebis." (Exode,  
XXII, 30). "Vous viendrez offrir en la maison du Seigneur  
votre Dieu, les prémices des fruits de votre terre." (Exode,  
XXIII, 19). Il défendit même aux enfants d'Israël de goûter  
de leurs produits, qu'ils n'eussent auparavant offert à Dieu les  
prémices de leurs fruits. "Vous ne mangerez ni pain, ni bouil-  
lie, ni farine desséchée des grains nouveaux, jusqu'au jour où  
vous en offrirez les prémices à votre Dieu. Cette loi sera éter-  
nellement observée de race en race dans tous les lieux où  
vous demeurerez." (Lévit., XXIII, 14). Mais cette part que Dieu  
s'est réservée, Il l'a donnée à son tour à ses prêtres pour leur  
subsistance et leur entretien. "Et le Seigneur dit à Aaron :  
Voici que je vous ai donné la garde des prémices qui me sont  
offertes. Je vous ai donné, à vous et à vos fils, pour les fonc-  
tions sacerdotales, tout ce qui m'est consacré par les enfants  
d'Israël ; et cette loi sera observée à perpétuité... Et pour ce  
qui regarde les enfants de Lévi, je leur ai donné en possession  
toutes les dîmes d'Israël, pour les services qu'ils me rendent  
dans leur ministère au tabernacle de l'alliance." (Num., XVIII,  
8-21). Dieu met tant d'insistance à rappeler l'obligation de  
contribuer au maintien de ses prêtres et de ses Lévitites qu'il  
considère toute transgression à cette loi comme l'atteignant  
directement, et promet de punir les coupables, après les avoir  
maudits, en les frappant de pauvreté. Mais il promet les bé-  
nédictions de l'abondance à ceux qui sont exacts à remplir  
cette obligation. "Un homme doit-il outrager son Dieu, comme  
vous m'avez outragé ? En quoi, dites-vous, vous avez-vous  
outragé ? En ne payant pas les dîmes et les prémices. Aussi  
vous avez été maudits et frappés d'indigence, parce que vous  
m'outragez tous. Apportez toutes mes dîmes dans mes greni-  
ers, afin qu'il y ait dans ma maison de quoi manger ; et  
après cela, considérez ce que je ferai, dit le Seigneur, si je ne  
vous ouvrirai pas toutes les sources du ciel, et si je ne répandrai  
pas ma bénédiction sur vous, pour vous combler d'abon-  
dances." (Mal., III, 8-10).

DANS LE NOUVEAU TESTAMENT. Notre divin Sauveur a  
donné, dans le Nouveau Testament, un commandement for-  
mel, affirmant l'obligation de contribuer aux maintiens de vos  
pasteurs. "Allez, dit-il à ses Apôtres, je vous envoie comme  
les agneaux au milieu des loups ; ne portez ni bourse, ni sac,  
ni souliers... en quelque maison que vous entriez, demeu-  
rez dans cette même maison, mangeant et buvant de ce qu'il  
y aura chez eux ; car celui qui travaille mérite sa récompense." (S. Luc, X, 3-5-7).

(A suivre)

### Pelletier's Mills. N. B.

Naissance.—M. et Mde Daniel  
Savage, de Connors, font part à leurs  
parents et amis de la naissance d'un  
fils, baptisé sous les noms de Henri  
Alexandre.

Parrain et marraine : M. et Mde  
Honoré Millard.

Nous avons le regret d'apprendre  
que M. Charles Landry dans les con-  
cessions de Pelletier's Mills, est re-  
tenu à sa maison par une sérieuse  
maladie. Nous lui souhaitons un  
prompt rétablissement.

M. Pierre Martin, de Van Buren,  
est en vi-les chez M. Jérôme Cyr,  
depuis quelques jours, il doit repar-  
tir ce matin.

Mde Denis Arseneault nous est  
revenue de l'hôpital de Eagle Lake,  
où elle était depuis quelques  
jours.

MM. Charley Bérubé et Hector  
Viel sont revenus du chantier le 22  
mars, ils nous avaient quitté dè-  
puis le mois septembre dernier.

## R. I. P.

A l'Hôtel Dieu de St-Basile est  
décédée dimanche le 21 mars Melle  
Éthelberge Launière à l'âge de 82  
ans et 11 mois.

Melle Launière naquit à St-Mi-  
chel de Bellechasse, P. Q., le 30  
avril 1832. Elle était fille du dé-  
funt Léger Launière et de Mariane  
Paulette.

Deux frères lui survivent : le  
Révérend M. Launière, ancien curé  
de St-Léonard et de Ste-Anne de  
Madawaska, et M. T. Launière  
résident à Ottawa.

Les funérailles ont eu lieu ce  
matin.

La levée du corps fut faite par le  
Révérend M. Poirier.

L'office divin fut célébré par le  
Révérend Père Thomas, du collège  
de Van Buren ayant comme diacre  
et sous-diacre, le Révérend M. T.  
Lambert, curé de Clair, et le Révé-  
rend M. Elot Martin, curé de St-  
André, N. B.

Assistaient au chœur : le Révé-  
nd M. Launière, frère de la défunte,  
Mgr Dugal, curé de St-Basile, le  
Révénd M. Pelletier, le Révénd M. Bé-  
rubé, curé de Ste-Anne, et le Révénd  
M. F. Dugal, curé de Drummond.

Un grand nombre d'amis et de  
paroissiens de St-Basile assistait.  
Le chant fut exécuté par les re-  
ligieuses avec les concours des éle-  
ves.

Le corps fut inhumé dans le  
cimetière du couvent de St-Basile.  
Nos condoléances au Révérend  
M. Launière.

## La Guerre

### Communiqué français

Paris, 18, 11.35 heures du soir.—  
Un Zeppelin a laissé choir quel-  
ques bombes sur Calais. Il visait la  
gare. Très peu de dommages maté-  
riels, mais sept employés ont été  
tués.

L'armée belge continue ses  
progresses sur l'Yser. Son artillerie a  
bombardé un convoi ennemi sur le  
chemin entre Dixmude et Lessen.

De la Lys à l'Oise, il y eut des  
duels d'artillerie. L'ennemi a sur-  
tout bombardé le mamelon de la  
colline de Notre-Dame-de-Lorette  
et les villages de Carnoy et de Ma-  
ricourt.

En Champagne nous avons fait  
des gains appréciables, à l'ouest, au  
nord et à l'est de la colline 196, au  
nord-est de Le Mesnil, nous avons  
refoulé une contre-attaque ennemie.

Vers l'est, nous avons étendu nos  
gains dans un ravin qui va de la  
colline 196 dans la direction de  
Beauséjour.

Dans le bois de Consenvoye,  
au nord de Verdun, nous avons en-  
levé deux tranchées allemandes et  
fait des prisonniers.

A Hartmann-Weilerkopf nous  
avons gagné un peu de terrain. Les  
pertes de l'ennemi sont très éle-  
vées. Ses tranchées étaient remplies  
de morts.

En Lorraine il y eut un duel  
d'artillerie. L'un de nos aviateurs  
a bombardé la gare de Conflans.

### L'attaque des

#### Dardanelles

Londres, 20.—L'attaque des  
Dardanelles continue en dépit des  
pertes que la flotte alliée a subies  
hier. On ne donne pas de résultat  
officiel des opérations d'hier, mais  
les agences de nouvelle mandent  
qu'il s'est fait peu de chose à cause  
du mauvais temps. Une dépêche  
de Constantinople porte que la des-  
truction des navires anglais "Ir-  
résistible" et "Océan" est dû à  
des torpilleurs tandis que les gou-  
vernements anglais et français ont  
attribué à des mines.

On fortifie les positions turques  
près de Smyrne et on a envoyé des  
renforts importants au secours des  
défenseurs. On sème des mines un  
peu partout.

La nouvelle tactique navale des  
alliés fonctionne actuellement con-  
tre l'Autriche. Les commandants  
des flottes alliées de l'Adriatique  
ont reçu avis de ne laisser aucun  
navire portant des provisions entrer  
dans les ports autrichiens n'y en  
sortir. Le gouvernement de la Hol-  
lande a envoyé une protestation  
officielle à la France et à l'Angle-  
terre au sujet de la politique navale  
des alliés.

Rien ne sera fait dans les Dard-  
nelles tant que les opérations par  
terre ne seront pas commencées.

## CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41

**MAX. D. CORMIER**

Avocat, Notaire Public

EDMUNDSTON, N. B.

**A. M. CHAMBERLAND**

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC

Bureau : Grand Falls

St-Léonard, tous les jeudis de cha-

que semaine

Anderson Siding, le 15 de chaque

mois.

EDMUNDSTON, N. B.

**PIO H. LAPORTE**

Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46

**A. M. SORMANY, M.D.**

Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.

**J. A. CUY, M. D.**

Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.

**DR Z. VEZINA**

Ex-élève des Hôpitaux de Paris.

Médecin spécialiste—

de l'Hôpital de Fraserville

Spécialité : Maladies des yeux,

oreilles, nez, gorge.

Bureau : 151 rue Lafontaine

Fraserville, P. Q.

Tél. Kamouraska, No. 325.

Tél. National, " 519

Heures de Bureau :

10 hrs à 11.30 hrs a. m.

2 hrs à 5 hrs p. m.

Soir : 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18

**J. A. RATTEY**

Médecin-Vétérinaire

EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone

**JOHN J. DAIGLE**

MARCHAND GENERAL

EDMUNDSTON, N. B.

**FIRMIN MICHAUD**

Marchand de Liqueurs

ST-LÉONARD, N. B.

**A. E. THIBAUT**

MARCHAND DE MEUBLES

Assortiment complet

EDMUNDSTON, N. B.

**J. A. DAIGLE**

HOTELLIER

ANDERSON SIDING, N. B.

**NEW VICTORIA HOTEL**

Rue Victoria

Chambres confortables. Ser-

vice de premier ordre.

Salles d'échantillons à la dis-

position des voyageurs.

**S. J. BERNARD,**

Edmundston, N. B.

**L'UNION MUTUELLE**

Compagnie d'Assurance sur

la Vie.

**PORTLAND, : Maine**

Établie en 1848

Actif, plus de \$19,000,000

Dépôt au Gouver-

nement à Ottawa \$1,762,000

**A. P. LABBIE,**

Gérant.

Agence : FORT KENT, Maine

Résidence : Edmundston, N. B.



## Le cinématographe

Tel est le titre d'un article que je lisais il y a quelque temps dans une revue. Ce qui m'a le plus frappé ce n'est pas tant l'article que les conclusions qui s'en décollaient et que j'ai moi-même tirées.

Vous avez, sans aucune doute, assisté au moins une fois déjà à une représentation de vues animées. Quel spectacle émouvant vous-êtes vous dit, que c'est beau ! Mais ce qui ne vous a probablement jamais préoccupé, c'est de quelle manière on peut parvenir à représenter de telles choses. Eh bien, l'article de cette revue nous l'indique.

Un bandit est poursuivi par un policier ; il ne sait plus où se réfugier, que va-t-il faire ? Tout simplement, tout bonnement, comme il est un habile gymnaste, il va grimper sur un mur à plat ventre pour arriver au toit d'une maison. Ceci c'est prodigieux, dites-vous. Attendez : la maison en question est peinte sur une toile étendue par terre, qu'on enroule au fur et à mesure que le dit brigand paraît monter. Comme vous le voyez, il n'est pas nécessaire d'être passé maître en gymnastique pour faire cela, et il est bien certain que le dernier des jeunes gymnastes de nos écoles en ferait autant, sinon plus.

On vous a déjà représenté des pompiers accourant à un incendie. Ce ne sont, ni plus ni moins, que les petites voitures que vous voyez exposées dans les vitrines que l'on a cinématographiées. Ce sont de véritables pompiers, ceux-là, et ils ne brûleront certainement pas.

Maintenant, c'est un automobile contenant cinq ou six personnes, qui va s'embrancher avec un poteau de télégraphie. Cette scène-ci est la plus déchirante de toutes. On voit les passagers baignant dans leur sang, un seul homme échappé à l'accident, et les ambulances transportant les blessés. Les demoiselles, à cette vue, lancent un petit cri de pitié ; les hommes intelligents disent : "c'est fou ; on ne m'y reprendra plus". Out-ils bien raison ? Cet automobile, c'est un petit automobile d'enfants contenant cinq ou six poupées qui a été lancé contre un petit morceau de bois. Le tout cinématographié donne le spectacle navrant de tout à l'heure.

Et quel prix paie-t-on pour aller voir ces phénomènes extraordinaires ? Dix centimes, je crois ; juste le prix d'un petit automobile à ressort.

Concluons. Que vont faire les jeunes gens dans les petits théâtres de vues animées ? D'après les explications données plus haut, la réponse se présente d'elle-même. Tout simplement voir marcher des automobiles, des petits chars, des petits bonhommes en caoutchouc, des polichinelles que l'on met entre les mains des enfants de cinq ans. Est-ce vraiment la peine ? Allons, les amateurs de "vues animées" un peu de bon sens, et vous n'irez pas passer de grands après-midis et de grandes soirées à admirer de telles niaiseries.

PIERRE.

## La Plus Grande Vente de Mars

### qui s'est vue a Edmundston

Cette Vente Commencera

## DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MARS

|                                                              |         |                                                   |         |
|--------------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------------|---------|
| 1500 verges d'indienne valant .09 cts pour                   | .03 cts | 10,000 " de coton carotté en fil, valant .15 pour | .08 cts |
| 2,000 " canadienne valant .14 pour                           | .08 cts | 1,000 " de mousseline à robe, " .15 pour          | .08 cts |
| 5,000 " de coton jaune, 1 verge de large, valant 12 cts pour | .08 cts | 1,000 " de nainsook, " .25 pour                   | .13 cts |
| 10,000 verges de toile à linge, valant .10 cts pour          | .06 cts | 2,000 " de soie japonaise, " .35 pour             | .15 cts |
| 2,000 " flanellette à lingerie valant .12 pour               | .08 cts | Coton blanc, " .15 pour                           | .08 cts |
|                                                              |         | Satine foulard pour robe, " .30 pour              | .19 cts |

Nous avons de très belles étoffes en laine pour robes dans toutes les couleurs à très bon marché



50 doz. de bas en laine, valant .35 cts pour .20 cts  
100 doz. de bas en coton, valant 25 cts pour 09 cts



Matinées en soie, valant \$3.00 pour \$1.00. Matinées en broderie valant \$2.00 pour 75 cts.



Corsets valant \$1.50 pour 90c. Corsets valant 75c. pour 40c.

Nous avons une ligne spéciale de Bottines pour dames valant \$3.00 pour \$2.25. bottines garanties pour hommes valant \$4.00 pour \$2.75. Nous avons un grand assortiment de Bottines pour Hommes, Femmes et enfants à des prix très bas.



Sweaters pour dames valant \$3.00 pour \$1.25  
Manteaux " dernière mode " \$10.00 et \$15.00 pour \$5.90  
Manteaux courts pour dames, valant \$5.00 pour \$1.50  
Jupes pour dames val. \$3.00 et \$5.00 pour \$1.50 et \$2.00  
Pelleterie en bas du prix coûtant.  
Cache-corset valant 40 cts pour 20 cts  
Une ligne spéciale de Camisoles et Caleçons en

laine pour Hommes, valant \$1.25 pour 65 cts  
Camisoles et Caleçons en coton oité, val. 75c. pour 40 cts  
Bretelles pour hommes valant 35 cts pour 19 cts  
350 habillements pour Hommes dans toutes les qualités à 50% meilleur marché  
Nous avons de très belles Chemises pour Hommes, Sweaters, Pardessus, (fur lined), Chapeaux, Casquettes, Cravates, Gants, Bas en laine et coton.

Nous donnerons à chaque personne qui achètera pour \$25.00 pendant cette vente une jolie matinée en soie.

N'attendez pas à la dernière semaine pour vous procurer ce qu'il vous faut ; les premiers venus auront le plus beau choix.

EN FOULE AU MAGASIN DE

# M. ABBIS

Edmundston, N. B.

— POUR VOS —

## IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous  
à l'imprimerie

# "LE MADAWASKA"

. Travail Rapide et Soigné .

## DEMANDEZ NOS PRIX

A bonnez-vous au "MADAWASKA"



## CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1914

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.  
Arr. Connors N. B. 12.45 p. m.  
Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m.  
Arr. Connors N. B. 3.38 p. m.  
Express : Dép. Connors N. B. 3.30 p. m.  
Arr. Riv. du Loup 6.35 p. m.  
Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 p. m.  
Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.  
Service quotidien excepté les dimanches.  
Correspondance à Edmundston. Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.  
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à  
O. G. Grundy, Gérant général.  
T. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.



## Synopsis of Canadian North-West

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.

Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.

In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along-side his homestead. Price 30c per acre. Duties—Six months residence in each of three years after earning homestead patent; also 30 acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent on certain conditions.

A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.

W. W. CORY, G.M.C.  
Deputy of the Minister of the Interior  
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—6438.

## SOI VENIR DE FAMILLE

### Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c.  
Le cent : \$3.00

S'adresser à l'auteur  
Rev. E. P. Chouinard  
St-Paul de la Croix  
Comté Témiscouata P. Q.  
n. 5-6 m

## RESTAURANT

Salle à Dîner  
Repas à Toute Heure  
Cuisine de Première Classe  
Service de Premier Ordre  
Pâtisseries de toutes sortes  
livrées sur commande

UNE VISITE EST SOLICITEE  
CHIEZ

JOHN E. AUBÉE  
Rue Victoria,  
EDMUNDSTON, N. B.



**\$15.00.**

Nous pouvons prendre les ordres de vos habits sur commandes faits par

**La Compagnie Semi-ready**

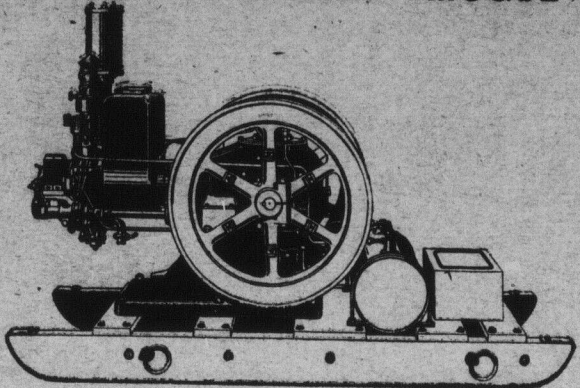
délivré dans dix jours. Absolument garanti. Entrez voir les échantillons chez

**J. MOSCOVICZ**

Edmundston, N. B.

**\$15.00**

## MOTEUR A L'HUILE (MOGUL)



Agents des McCormick dans le comté du Madawaska

JOHN B. CLARK, Clerk, N. B.  
JERRY BOUTON, Baker Lake, N. B.  
ALEX. NADRAU, Albertine, N. B.  
PAUL E. CYR, Edmundston, N. B.  
PAUL CLAVETTE, St-Basile, N. B.  
TOON THERRIAULT, Green River  
A. B. VIOLETTE, St-Léonard  
BARTLEY MARTIN, Martins  
S. SIMKEVITZ, Grand Falls  
DOCITHE NADRAU, Baker Brook  
TAYLOR & PRESCOTT, Peterson Siding

Lieues  
Moi-soumenses  
Faucheuses  
Rateaux automatiques  
Rateaux à fonctionnement de côté  
Faucer à foie  
Chargeur à foie  
Presse à foie  
Charrues Oliver  
Cultivateur Oliver  
Herses à disques  
Herses à dents  
Herses à ressorts

Houe à cheval  
Epareuse basse à fumier  
Séparateurs  
Hache paille  
Crack Axle Wagons  
Epareuse à engrais  
Wagons Démocrat  
Engin à l'huile de charbon  
Rouleaux  
Batteuses  
Fils à lieues  
Ecraseuses à couteaux  
Scutiers, Scieuses

**International Harvester Co. of Canada Ltd.**  
ST-JOHN, N. B.

## Amygdales et Adénoïdes

La plèvre ou enveloppe des poumons, les poumons, les bronches, la trachée avec les cordes vocales à son sommet, le pharynx l'arrière-nez, le nez, constituent l'appareil respiratoire dans lequel se purifie le sang au contact de l'air.

Dans l'arrière-nez se localisent les adénoïdes et les amygdales se logent dans le pharynx ou arrière-bouche.

Les amygdales et les adénoïdes sont des glandes lymphatiques dont le rôle consiste à détruire les microbes introduits par l'air dans les voies respiratoires. Elles soutiennent, là, une lutte antiseptique. Les adénoïdes et les amygdales malades remplissent mal leur fonction et les microbes se multiplient librement dans les conduits de la respiration. Résultat : Danger réel pour l'individu.

Les organes les plus menacés alors, sont les poumons, les oreilles, l'estomac. Complications des lésions catarrhales, surgissent la gastrite (indigestion chronique) l'otite purulente (destruction du tympan).

Il importe donc de connaître les symptômes des maladies de l'amygdale et des adénoïdes.

Voici les plus évidents : Gêne respiratoire, bouche entr'ouverte coriza (rhume) écoulement du cerveau, gonflement, sommeil agité, terreurs nocturnes, voix nasillarde, douleurs d'oreilles. En plus chez l'enfant on remarque : éternuement, irrégularité de l'appétit, marque de gout ou de facilité à l'école, inattention mauvais teint, retard de croissance, conjonctions et ulcères de la cornée et souvent l'organisme tout entier est en souffrance.

Et voilà que les parents s'inquiètent. Ils ont raison.

La crainte est le commencement de la sagesse. La rhinite supérieure et la pharyngite de cause adénoïdienne ou amygdalienne sont très fréquentes en notre climat instable et se rencontrent aussi bien chez les adultes, à tout âge, en toutes saisons, partout. En présence de ces troubles graves et inquiétants au point de vue constitutionnel, nous croyons d'abord devoir de vous conseiller — non pas de gaspiller un temps précieux à expérimenter à votre détriment les drogues à réclames, — mais de consulter le médecin de votre confiance.

Puis, à la lettre, suivez ses avis, toujours donnés dans votre intérêt, d'abord !

ANTONIO PALLETIER, M.D.

## VARIETES

La voiture d'un pay-an a fini par gravir la côte. Notre homme remercie avec effusion le citadin qui, passant par là, l'a aidé en poussant à la roue :

— Bon merci, m'sieu, d'avoir poussé un brin ma chariot... Je m'doutions qu'avec un seul âne, je n'pourrais point monter ce côté.

Un romancier avait écrit en parlant d'un de ces personnages : "Il avait une tête de pope". Le compositeur avait mis par erreur : "Une tête de pope".

L'autruche corrige et quand l'éprouve lui revient, la tête de pope avait disparu, mais pour faire place à une tête de pipe.

Un collègue qui vient de se faire couper les cheveux demande timidement au coiffeur :

— Croyez-vous que j'en ai de la barbe ?

— ??? ? ?  
— Mon père avait une très belle barbe.

Le coiffeur un peu embarrassé : — Je crois plutôt que vous tiendrez de Madame votre mère.

Une belle-mère a intenté un procès au mari de sa fille.

Le président du tribunal demande à l'inculpé :

— Votre profession ?  
Lui, d'un air morne et d'une voix éteinte :

— Gendre !

Un riche Écosais était sur son lit de mort. Se tournant vers le pasteur, il lui dit d'une voix éteinte : — Ministre, croyez-vous que, si je laissais \$40000 à l'église presbytérienne, mon âme serait sauvée ?

Le ministre se gratta la tête d'un air embarrassé, puis il répondit : — Je ne pourrais pas vous assurer à chose, mais ça vaut toujours la peine d'essayer.

Avec quoi convient-il d'essuyer les cristaux ?

Réponse : Avec précaution.

Desbarreau entendant un énorme coup de tonnerre, un vendredi, pendant qu'il mangeait une omelette

au lard, jeta l'omelette par la fenêtre en maugréant : "Voilà bien du bruit, là-haut, pour une omelette."

L'industrie est la main droite de la fortune et l'économie en est la gauche.

La vertu dans toute sa pureté est simple, sublime, naturelle, sans vanité, sans ostentation, et trouve en elle seule sa gloire et sa récompense.

Un jeune homme allait se marier bientôt. Un soir, se trouvant dans le salon de son futur beau-père et en présence de sa fiancée, il exposait naïvement ses projets.

— Je veux que notre union soit célébrée à onze heures précises ; je veux qu'on nous fasse de la bonne musique ; je veux que le repas de noces ait lieu dans les salons du Grand Hôtel ; je veux partir le lendemain pour New-York.

— Ton futur beau-père bien des choses, dit à mi-voix un peu inquiète, lorsque le jeune homme eut levé la séance.

— Laissez le dire, répondit la jeune fille avec un fin sourire, il réédigera ses dernières volontés.

## AVIS ! AVIS !

J'ai l'honneur d'informer le public d'Edmundston et des alentours que je viens de recevoir un très beau lot de marchandises pour

## PARDESSUS ET HABILLEMENTS

du printemps et j'ai le plaisir de vous dire que j'ai le plus beau choix à vous offrir à des prix très modérés.

Je profite de l'occasion pour vous remercier du bon encouragement que vous m'avez donné jusqu'ici et je souhaite sin-



cièrement vous revoir pour vos commandes du printemps et de l'été.

Je désire aussi informer les dames en général que je tiens un atelier de confection pour costumes et manteaux.

Venez me voir avant d'aller ailleurs.

Coupe et Satisfaction Garantie

**J. H. NAP. GOSSELIN**  
Marchand-Tailleur

Pour Hommes et pour Dames

**Edmundston, N. B.**

Je fais les boutons aussi avec l'étoffe que vous apporterez pour costumes et manteaux.

Feuilleton du Madawaska

**LA BRISURE**

par PIERRE L'ERMITE

## Deuxième Partie

17

(Suite)

— J'aurais préféré... car je n'aurais rien perdu... Mais, hélas ! tout simplement, on me l'avait volé !

— Profits et pertes ! dit Gilles, d'un ton léger. Je me répète la phrase les soirs de grandes culottes au cercle... Mais votre accident doit arriver souvent... Vos papiers sont ouverts au ciel et à la terre... Tous les passants peuvent aller se couper un bifteack !

— Erreur, jeune homme ! Il est très difficile de voler un seul bœuf. Ils arrivent tous ensemble, ou au moins. Oh ! Celui qui a fait le coup est du métier. Il est venu par le train ; il avait dans le pays un complice et une voiture, et mon bœuf a été volé loin d'ici !

— A moins que ce ne soit lui que nous ayons mangé hier soir, avec M. le curé. Il était excellent.

— Non... je l'aurais reconnu ! Mais ne me parlez pas d'hier soir ! Vous avez été désole !

— Moi ?

— Oui... vous, Monsieur !

— Si c'est possible ! J'ai fourni à votre pasteur l'occasion d'adresser sa théologie. J'ai lu dans les manuels de la civilité non puérile, mais honnête : "Si vous dînez avec un capitaine d'artillerie, parlez lui "capitaine" ; avec un marin "navire" ; avec un Monsieur-prêtre "chose pieuses" ; Vous voyez donc, Monsieur François, que vous errez dans la pâture de l'erreur !

— Je vois que vous êtes incorrigible. Je vois aussi mon marchand de bœufs ! Vous permettez ?

— Si je permet ! Moi... pour un billet de mille francs, j'embrasserais le crâne de mon chef de bureau !

Et M. François, emportant avec lui sa tartine de miel, s'élança à la rencontre du gros client.

Les jeunes gens restèrent seuls. Pascale n'avait pris aucune part à la conversation. Présente de

corps, son esprit était bien loin.

Il allait du presbytère, où M. le curé achevait de méditer sur l'avenir, ombre ouvert devant lui, à la maison en briques de Cudgégé qu'elle connaissait bien. Elle ne passait même jamais devant l'école sans un sentiment belliqueux, qui la portait à ne pas répondre au salut occasionnel que l'instituteur lui adressait parfois en ses jours de bonhomie.

Puis, en quittant Cudgégé, la pensée de la jeune fille continuait sa route, montait la rue du village, entrant ici, s'arrêtait là, chez des pauvres, chez des malades, et surtout elle prolongeait sa visite chez un certain Jean Régner, jeune carrier, qui avait trop avalé la poussière de pierre des chantiers, et les poumons percés, finis, s'en allaient depuis un an, descendant, marche par marche, l'escalier douloureux qui mène au fatal rivage.

Pascale s'y intéressait spécialement à ce malade, car tous les carriers travaillant pour la commune étaient, administrativement, les ouvriers de son père. Et puis, Jean était un artiste dans son genre, ayant derrière lui, toute une bérédicté de carriers. Aussi aimait-il passionnément la pierre, il la connaissait mieux que personne aux Herbières et à Crémone, et même, il la sculptait avec goût à ses heures perdues.

Mais surtout, ce jeune malade était la principale vilette de Cudgégé, la plus hile, la plus persécutée par l'institutur.

Grand, large d'épaules, avec de longues moustaches blondes de Gaulois, Jean Régner était, il y a deux ans le plus beau gars du pays. A la procession, il portait la bannière de saint Pierre, le patron des carriers ; et les jours de grand vent, quand on émergeait de la rue des Herbières sur le plateau, il fallait sa poigne solide pour maintenir sans défaillance le hampe toute droite, à la face du ciel et de la terre, sous la caresse brutale qui venait du fond de l'horizon et balayait toute la vallée.

C'était précisément à cause de cette procession que Cudgégé s'était fâché tout rouge. Il avait, une première fois, interdi à Jean de ridiculiser la corporation en portant la bannière comme une Enfant de Marie.

Jean lui répondit gaillardement, offrant même à l'institutur de lui prouver, en champ clos, que pour être Enfant de Marie, il n'en possédait pas moins des biceps de première qualité. M. François l'avait énergiquement soutenu ; mais que peut un patron, conté une cabale d'ouvriers ? Cudgégé mit le "cahotin" à l'index, accumulant autour

de lui des persécutions silencieuses, tour de cette obsession de haine que connaissent si bien tous ceux qui, de près ou de loin, furent mêlés à la classe ouvrière.

Un jour d'orage, des camarades lui volèrent ses vêtements.

Qui ? Il ne le sut jamais ; et comme il s'était enroulé, dans l'humidité des carrières, pour enlever à Cudgégé, comptable municipal, le moindre prétexte à rogner sa quinzaine, le rhume devint bronchite puis laryngite ; et le malheureux fit de la tuberculose avec activité.

Jean était donc condamné à mort.

Le savait-il ? A certaines heures, on pouvait le croire ; et il donnait alors l'impression d'un noyé qui s'abandonne.

Mais quand Pascale arrivait alors elle lui apportait l'air et la vie !... Puis, sans étonnement de certains éthers, sympathie mystérieuse et profonde qui apaise toute souffrance, comme un enfant endort, dans ses bras, l'enfant qui se lamente, Pascale était l'étoile dans la nuit.

Le rayon après l'orage.

Le rayon après l'orage, de la barrière blanche se soulevait... le sable grinçait légèrement dans l'allée du jardin.

— C'est Mlle Pascale !... disait tout bas Jean à sa mère, Antonine... Celle-ci écartait les rideaux.

— C'est vrai... Eh bien ! mon garçon... tu en as une oreille !

— J'en étais sûr !

Alors Pascale entra, arrivait vers lui, apportant sur ses vêtements, parmi ses cheveux, dans sa violette hâtivement élevée, ce que ne sais quoi de doux et de bon, qui est comme l'atmosphère des êtres l'élite. Elle prenait le mouchoir, essuyait sur le visage l'âme la fleur d'angoisse, arrangeait l'oreiller, les draps... tapotait par-ci tapotait par-là, bien gentiment, avec une autorité douce ; et, peu à peu les traits crispés s'adoucissaient en un sourire, les yeux cessaient de regarder au loin, et, avec une muette émotion, disaient "merci" à la jeune fille.

— Je me sens un peu mieux.

— Ah !... comme je vous attendais !

— Mais je viens tous les jours, mon brave Jean !

(A Suivre)



## "LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

## TARIF D'ABONNEMENTS

| CANADA    |        | ETRANGER  |        |
|-----------|--------|-----------|--------|
| Un an,    | \$1.00 | Un an,    | \$1.50 |
| Six mois, | 50c    | Six mois, | 0.75   |

## TARIF DES ANNONCES

|                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------|--------|
| Annonces légales, première insertion, la ligne                             | 50 cts |
| par insertion subséquente, la ligne                                        | 25 cts |
| Annonces, (à vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion | 50 cts |
| par insertion subséquente                                                  | 25 cts |
| Avis de naissances, mariages et décès                                      | 25 cts |
| Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés                         |        |
| Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.          | 25 cts |
| par chaque insertion                                                       | 25 cts |
| Tarif spécial pour annonces à long terme                                   |        |

## NOTES LOCALES

M. l'abbé Lavergne de N. D. de Lévis, directeur du journal "La Lumière", nous a fait l'honneur d'une courte visite à nos bureaux.

Le journal dirigé par le Rév. M. Lavergne est spécialement dédié aux choses de la tempérance. Il fait une lutte qui mérite d'être fortement encouragée et qui produit déjà de nombreux et bons effets.

Dimanche dernier, jour de prières pour la paix le St-Sacrement a été exposé toute la journée. Dans l'après-midi il y a eu une très belle réunion des enfants et le soir l'église était comble de pieux fidèles venus pour implorer la clémence du Dieu Tout-Puissant.

Le R. P. Janisson, mariste, qui était venu visiter M. le curé a fait le sermon.

Mardi soir, au palais de justice a eu lieu l'assemblée annoncée pour former une branche du Fonds Patriotique. Le docteur Sorinany présidait et M. l'avocat Lawson agissait comme secrétaire.

Il a été décidé de fonder une branche de l'association dans le comté, et l'organisation a été formée de suite pour la ville d'Edmundston. Il s'agit maintenant d'organiser les paroisses.

Encore 8 jours de chances exceptionnelles au populaire magasin de M. Abbis.

Le succès extraordinaire de cette vente jusqu'à présent montre bien que le public apprécie nos efforts et nous sommes décidés de ne rien épargner pour conserver l'estime de nos pratiques.

M. le docteur Rochon d'Ottawa organisateur de l'Union St-Joseph du Canada était en ville jeudi dernier.

M. Jos J. Martin, de St-Jacques, était de passage à nos bureaux vendredi dernier.

M. Maxime Devost, de Ste-Anne, était de passage à nos bureaux hier.

Si vous voulez faire plaisir à un ami, venez au "Madawaska" et achetez lui une belle boîte de papier et enveloppes de luxe.

Nous regrettons d'apprendre la maladie très sérieuse du jeune fils de M. Maxime Hébert chef de Police de cette ville. Avec nos vœux de prompt rétablissement pour le petit nous offrons nos sympathies à la famille de M. Hébert.

Étaient au presbytère cette semaine : les Rev. MM. M. Janisson, L. Huot, St-David, M. M. Babineau, St-Jacques N. B. ; T. Laubert, Clair N. B. ; Geo. Jean Gledyde, P. Q.

M. J. W. Hall vient de recevoir

plusieurs beaux chevaux et un lot de très belles voitures d'été. Avis aux intéressés.

MM. J. A. DesBris, de Québec ; J. E. Bédard, de Sherbrooke, voyageurs de commerce, étaient dans nos alentours ces jours derniers dans l'intérêt de leurs maisons.

M. Wilfrid Demers, de St-Jacques, était de passage à Edmundston jeudi dernier.

M. H. E. Morin, inspecteur pour la Compagnie d'assurance "L'Union Mutuelle de Portland", était en notre ville ces jours derniers.

MM. E. L. L'Espérance, J. E. Garneau, de Montréal, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

M. Pitr Daigle, de Ste-Agathe, Me., logeait au Grand Central lundi.

Étaient de passage en ville ces jours derniers : MM. A. St-Louis, Montréal ; J. O. Brunet, Fraserville ; J. E. Vincent, Pointe-Clair, Québec ; Thos. Levesque, Clair ; Louis Albert, St-Hilaire ; Michel Parent, Ste-Anne ; Thomas Parent, Québec ; R. Martin, Ste-Anne ; Paul Martin, Ste-Anne ; Omer Garant, Québec ; T. R. Tremblay, Québec ;

N'oubliez pas de lire l'annonce de M. Abbis en deuxième page.

La vente à réduction comprise, tous jours sera d'un grand avantage à ceux qui voudront en profiter.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. T. B. Audreau, notre populaire barbier vient d'accepter l'agence des automobiles "Overland". Ces autos sont assez connues chez nous pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire l'éloge.

Melle Alma Caron, de Fraserville, est actuellement en visite chez sa sœur Mlle Tim Boudreau.

M. Raymond Thibodeau, de Ste-Anne, accompagné de sa dame, Mme Ubald Thibodeau, de Caribou, et de Mlle Denis Thériault, nous rendait visite à nos bureaux hier.

MM. L. C. Daigle, de Moncton ; Alfred Gingras, de St-Casimir, logeaient au Grand Central à la fin de la semaine dernière.

Venez nous voir pour : Souvenirs mortuaires, bouquets spirituels, offrandes de messes, etc., etc.

## NOTICE OF LEGISLATION

Notice is hereby given that application will be made at the ensuing session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick for an Act to incorporate a Company for the purpose of supplying water for domestic, fire and other purposes, in the village of Clair, N. B., by a system of gravitation, pumping or other wise.

J. R. MICHAUD,  
Edmundston, N. B. March 1st 1915.  
Solicitor for Applicants.

## La Langue Que Nous Parlons

( Suite )

Ils avaient jusque-là vécu du produit de leurs *prées*, amplement suffisantes à tous leurs besoins. Devenus plus nombreux, ils durent s'avancer dans la forêt ; mais avant de *défaire les terres neuves* ils demandèrent au gouverneur de marquer légalement les *lignes* mitoyennes de leurs *lots*, qui n'étaient que *plaquées* jusqu'au *trécarvé*.

Le gouverneur leur envoya des *surveyors*. De ces *surveyors*, espèce inconnue sous le régime français, nos pères firent des *stévers* ; et c'est depuis ce temps-là que nous faisons *stéver* nos terres, tandis que dans la province de Québec, ils les font *arpenter*.

Ces anglicismes et quelques autres de même nature, nés de la nécessité étaient justifiables. Ceux dont aujourd'hui, notre conversation s'émaille et s'enlaidit, ne le sont pas.

La langue de nos pères était d'une grande chasteté. Il y a cependant des choses naturelles auxquelles il faut qu'on songe et qu'il est, à l'occasion, absolument nécessaire de dire ou de désigner : honni soit qui mal y pense.

On se servait dans ces occasions d'images innocentes, où les non initiés ne voyaient que du feu, mais qui étaient déconcertantes, par exemple, pour les confesseurs, nouvellement arrivés de France ou du Canada.

Parfois l'anatomie se dédoublait pour des fins de pudeur.

Le *lombri* (nombril) et le *lambouril*, deux bons vieux mots parfaitement français, en même temps que synonymes parfaits, prenaient, et prennent encore, au figuré, un sens légèrement différent. *Par bonheur* que les jeunes filles se mariaient alors de quatorze à dix-sept ans, et les garçons entre dix-neuf et vingt-et un !

En ce temps-là, comme aujourd'hui, une *catin* signifiait une poupée, les *amants* n'étaient que des amoureux, toute *fillette* était honnête, et l'on chantait en chœur le joli refrain :

Nous irons sur l'eau  
Nous y prom, promener,  
Nous irons jouer dans l'île.

L'usage a perverti le sens de plusieurs de ces mots, que la sémantique — ô le vilain jargon qu'ont les savants ! — s'efforce de raccorder.

La recherche de vieux vocables est devenue d'une importance extrême pour la langue, qu'ils précisent et raffermissent. Les plus érudits parmi les philologues d'Europe s'y livrent éperdument, depuis un demi-siècle.

D'autre part, Georges Sand, dans *François Champi* et la *Petite Fadette*, a tiré des effets merveilleux des expressions populaires en usage au Berry, expressions que je retrouve presque toutes dans la bouche de nos gens, en Acadie.

Nos amis de la province de Québec se sont laissés prendre à cette fièvre de la philologie ; le Dr Dionne, MM. Sylva Clapin, J. C. Chapais, feu l'abbé Lortie, l'abbé Jutras, Adjuvior Rivard, font dans la flore des vieux mots canadiens des collections les plus intéressantes en même temps que les plus utiles. Les trouvailles de M. l'abbé Jutras sont presque des révélations.

M. Adjutor Rivard s'élève plus haut et fait, d'une plume dont l'élégance et la correction ne sont guère surpassées en France, aujourd'hui, des articles de haute volée.

La flore de la province de Québec diffère joliment de la nôtre. Elle lui vient de la Normandie et la Picardie ; la nôtre est plutôt berrichonne ; le parler canadien reflète le nord-est, celui des Acadiens le centre, de la France. M. James Geddes professeur des langues romaines à l'Université de Boston, a publié sur le dialecte que nous parlons des études du plus haut intérêt.

Ils sont beaux nos vieux mots acadiens, tous français, tous de bonne marque. N'en rougissons pas ; recueillons-les, amoureusement plutôt, avant que, défigurés, ils disparaissent sous les laises vaseuses qui montent avec la marée anglaise.

Si je l'osais, je demanderais à nos instituteurs et à nos institutrices de vouloir bien consigner dans un carnet toutes les bonnes vieilles expressions qu'ils rencontrent, celles qui portent la *cotte* et le *mantélet*, qui ont sur la tête une caline, qui se croisent la poitrine d'un *mouché* de soie ou de calico orné d'une croix, et qui sourient toujours mélancoliquement sous leur couronne de cheveux blancs. Ce sont les ayeules vénérables et éternellement jeunes. Prenons d'elles un soin pieux.

PASCAL POIRIER.

## A VENDRE

Une très jolie paire de petits chevaux, 5 et 6 ans, pesant 800 chacun ; couleur gris fer, très bien accouplés, très bas prix.

S'adresser par téléphone ou lettre ou visite au Presbytère de St-Hilaire, N. B.

## DECES

Le 19 dans cette ville est décédé Monsieur Xavier Letourneau. Les funérailles ont eu lieu le 22.

## STE-ANNE, N. B.

Mme Ubald Thibodeau, de Caribou, Me., est actuellement en promenade chez son beau-père M. Raymond Thibodeau.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé, : \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus, : \$1,683,900.24  
(au 31 Déc. 1914)

69 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du N.-Branswick.

## Conseil d'Administration

Président : M. H. LAFORTE  
De la maison Laporte, Martin Ltée.  
Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien  
Vice-Prés. : M. W. F. CARSLLEY  
Capitaliste  
Vice-Prés. : M. T. BIENVENU  
Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltée.  
Hon. LOUIS BRAUBIEN

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou agents qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.  
LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

## POUR GUERIR LE RHUME ET LA TOUX

Le Sirop Goudron et d'Huile de Foie de Morue de MATHIEU

n'arrête pas seulement un rhume mais le guérit. Ses propriétés toniques et restauratrices permettent à l'organisme de faire disparaître un rhume pour toujours.

35c la grande bouteille. En vente partout.

CIRJ. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE.

## SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abonnez-vous au "Madawaska."

## St-Hilaire, N. B.

M. John J. Daigle marchand d'Edmundston était ici jeudi dernier.

M. L. A. Soney de St-Basile était de passage dans nos environs la semaine dernière.

Nous avons eu une conférence agricole jeudi dernier. Les orateurs furent d'abord M. W. Degraeve de Petit Rocher N. B., qui nous montra l'avantage de développer activement l'agriculture. De nombreuses régions agricoles ont été ruinées par la guerre et il faut que le Canada profite des circonstances. C'est le moyen pour ce pays de devenir prospère.

Le docteur Sorinany d'Edmundston, qui avait hier voulu se rendre à l'invitation des conférenciers pour parler de la beauté de la profession agricole. Il fit ressortir les avantages d'indépendance de liberté et de santé de la vie en pleine air. Il sut toucher délicatement la note patriotique et fit appel aux citoyens d'entrer dans la société l'Assomption qui donne un cours gratuit d'agriculture à ses protégés qui le désirent.

M. L. C. Daigle, si avantagusement connu chez nous, nous parla d'industrie laitière et nous prouva

chiffres en main que si nous le voulons cette industrie sera payante, plus payante même que l'élevage pour la boucherie.

M. Gingras, du comté de Rouville P. Q. vient en suite nous donner des méthodes pratiques de cultiver et de rendre nos terres fertiles.

Il répondit avec la meilleure grâce du monde aux questions que lui posaient les cultivateurs et nous sommes persuadés que les fermiers, malheureusement trop peu nombreux, qui assisteraient à cette assemblée profiteront beaucoup de ses conseils.

On nous annonce d'Edmundston que M. J. W. Hall vient de recevoir un très beau lot de chevaux et de magnifiques voitures d'été. C'est le temps de faire un choix.

FERMIER.

## NAISSANCES

En ville chez M. Fleurent Fournier une fille née le 20 et baptisée le 21 sous les noms de Cécile Elizabeth Jeanne.

Parrain et marraine : M et Mme Michel Fournier.

Le 17 a été baptisé sous les noms de Patrick Alfred, l'enfant de M. Félix Lacombe.

Parrain et marraine : M. Alfred Lacombe et Mlle Déla Soucy.

La Farine Snow White fait du meilleur Pain